



Stage en entreprise en deuxième année de cap

Par **barbapapa**, le **30/11/2009** à **21:11**

Bonjour,

Ma fille est en deuxième année de CAP coiffure dans un lycée privé.
Une chaîne de salon de coiffure reconnu lui propose un stage à l'année (samedi et vacance scolaire). Le lycée ne veut pas faire de convention à l'année et dit qu'elle ne peut pas le faire le samedi.

Est ce qu'il existe une convention pour qu'elle puisse réaliser ce stage ?